

NOUVEAU PROTOCOLE DE VISITE

Dès le lundi 26 octobre 2020, la **prise de rendez-vous sera obligatoire pour la visite d'un résident** (semaine et week-end). Les personnes sans rendez-vous n'auront pas la possibilité d'entrer.

Pour rappel :

- **Désinfection des mains,**
- **Port d'un masque chirurgical** neuf,
- **Signature du registre des entrées/sorties** qui se trouve à l'accueil,
- Visites limitées à **deux personnes maximum** dans la chambre et **obligatoirement avec la porte ouverte** (interdiction de se promener ou sortir à l'extérieur),
- **Respect des gestes barrières** (distanciation).

En cas de non-respect du protocole, la direction se donne la possibilité d'interdire les visites.

La direction